



Syndicat National des Monuments Historiques CGT

Paris, le 23 janvier 2018

Objet : préavis de grève reconductible pour le Panthéon et l'Arc de Triomphe

Monsieur le Président,

Depuis de très nombreuses années les agents du Panthéon sont en souffrance grave et avérée. Ces souffrances ont conduit à des situations dramatiques que nous ne voudrions pas voir se répéter.

Dès novembre 2016 le CMN était alerté sur la persistance de la souffrance au travail au Panthéon depuis l'enquête de 2013. Après de multiples signalements les personnels ont donc sollicité le CHSCT, qui le 25 mai 2017 a diligenté une expertise agréée. Des entretiens ont été menés par le cabinet SECAFI pendant l'été et ont donné lieu à une présentation d'un rapport provisoire au CHSCT du 7 décembre 2017. Ce rapport a été validé par l'ensemble des membres du CHSCT qui en ont reconnu la qualité.

Cette restitution a mis en évidence l'existence d'un risque grave pour les agents du Panthéon. Il a été préconisé la mise en place de groupes de travail avec un cabinet indépendant pour résoudre les problèmes identifiés.

Six semaines plus tard, aucune des préconisations n'a été mise en place. Le cabinet d'expertise SECAFI est toujours dans l'attente d'observations de l'administration sur son rapport provisoire pour élaborer son rapport définitif. Ce rapport permettant la construction d'un plan d'action par tous les acteurs du CHSCT.

Or, à ce jour, non seulement rien n'a été fait par le CMN mais les mêmes pratiques dénoncés par le rapport perdurent sur le terrain, continuant de mettre en danger le collectif de travail et la santé physique et mentale des agents comme en atteste l'incident survenu le 14 décembre dernier.

Les agents ont déjà trop attendu que l'établissement agisse, il est plus que temps de mettre fin à cette situation intolérable.

Une organisation du travail similaire a été mise en place à l'Arc de Triomphe générant l'émergence du même type de souffrances.

Au regard de l'historique qui viens de vous être présenté, Monsieur le Président, les agents de l'Arc de Triomphe ne sauraient attendre aussi longtemps qu'un tel dispositif soit mis en place. Ainsi, lorsque l'on s'accorde sur les conclusions d'un rapport d'expertise et qu'il ne vient pour autant aucunes suites, il est légitime que les agents se mobilisent pour faire valoir leurs droits et mettre fin à ces situations de souffrance au travail.

Pour toutes ces raisons les agents du Panthéon et de l'Arc de Triomphe dénoncent aujourd'hui leurs conditions de travail et déposent par notre intermédiaire un préavis de grève reconductible à compter du 30 janvier 2018.

Aussi nous revendiquons pour le Panthéon :

- Un administrateur dédié.
- La mise en place d'une nouvelle équipe de management intermédiaire.
- La clarification de l'organigramme et la définition des postes de chacun, des liens et des fonctions hiérarchiques.
- Un assistant de prévention sans lien hiérarchique.
- De refaire la fiche de poste des ROP, redéfinis en responsables de jour.
- Plus d'autonomie et de souplesse dans le travail pour les agents. L'arrêt de l'infantilisation !
- Le respect de la dignité des agents.
- L'arrêt de la chronosurveillance tatillonne des agents.
- La fin des vexations et des humiliations.
- L'arrêt des plannings modélisés.
- La révision de la procédure de fermeture du monument.
- Des réunions de service plénière, régulière, avec ordre du jour amendables et compte-rendus.
- Une réelle concertation des agents quant à la définition des nouvelles méthodes et process de travail.
- La simplification et la modernisation des actes administratifs (congrés, départs anticipés...) mise ne place d'une fiche unique.
- La rectification du sous-effectif avec un redéploiement des ROP et TSC sur le terrain. Halte à multiplication des postes de petits chefs !
- Des pratiques transparentes, équitables, mettant fin au favoritisme, à l'iniquité, à l'arbitraire en matière de plannings, de recrutement, de gestion de temps de travail et de pauses.

Pour l'Arc de Triomphe, nous revendiquons :

- Des pratiques transparentes, équitables, mettant fin au favoritisme, à l'iniquité, à l'arbitraire en matière de plannings, de recrutement, de gestion de temps de travail et de pauses.
- L'arrêt de la non-reconduction de contrats de vacations, la succession de procédures disciplinaires... générant des risques psychosociaux à tous les étages et dans tous les services.
- Un mode de management de proximité basé sur la confiance et non plus le contrôle vétilleux des moindres faits et gestes de chacun.
- Des réunions de service plénières avec ordre du jour envoyé à l'avance à tout un chacun, avec possibilité d'ajout de questions diverses et assorti d'un compte-rendu affiché pour l'ensemble des personnels.
- Des postes de titulaires afin de résorber le sous-effectif chronique sur ce monument en surveillance et en billetterie-boutique, permettant d'endiguer le recours massif aux contrats de vacataires sur des besoins permanents et remplacements de tous les départs de collègues.
- Le rétablissement de postes d'agents d'entretien-maintenance en soirée, l'arrêt de l'externalisation de ces missions!
- Des consignes claires, des postes de travail adaptés (contrôle-sac provisoire...qui dure) ainsi qu'un nombre suffisant d'agents pour mener à bien les missions Vigipirate particulièrement pénibles à l'Arc de Triomphe.
- La mise en place du volontariat pour le travail en nocturne des caissiers-vendeurs.
- Le même nombre d'agents ASM en journée et en soirée.
- Le respect de la dignité des agents !

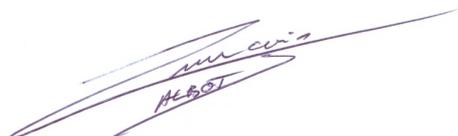
Conformément à la réglementation, nous restons à votre disposition pour l'ouverture de négociation dans le cadre du présent préavis.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le Secrétariat National du SNMH-CGT :

François Albot

Jean-Elie Strappini

Handwritten signature of François Albot in blue ink, with the name 'ALBOT' written in capital letters below the signature.Handwritten signature of Jean-Elie Strappini in blue ink, with the name 'STRAPPINI' written in capital letters below the signature.

Copie à :

Madame Laurence Tison-Vuillaume, Directrice de cabinet de la Ministre de la Culture

Monsieur Vincent Berjot, Directeur général des Patrimoines

Madame Valérie Renault, Secrétaire générale de la CGT-Culture